



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2023-55

Séance du 22 septembre 2023

Président : Pasquale MAMMONE

Vice-Présidente : Cécile CARRA

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences - Année universitaire 2023-2024

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés : 11

Nombre de vote pour : 30

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

M. le Président soumet au vote les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences pour l'année universitaire 2023-2024, qui sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Arras, le 22 septembre 2023

Le Président

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr